



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

| **pHARe, un programme global
de prévention du harcèlement**

Mercredi 14 juin 2023

Programme de la journée

1

Cadre institutionnel, apports notionnels et philosophie de la méthode de préoccupation partagée (MPP).

2

Dispositif de la MPP : méthodologie et outils.

3

Moi, directeur/directrice : appropriation des ressources, co-construction d'outils à destination des familles.

Intervention

de Mme Sparta, IEN



**Présentation de la
plateforme pHARe, de
projets pour les classes
et apports sur le cyber-
harcèlement**

par Mme Ayik, ERUN

Une inscription dans la loi

Article L511-3-1 du Code de l'Éducation / Loi pour une École de la confiance du 26 juillet 2019 - article 5

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».

Article R.421-20 du code de l'éducation : il prévoit la mise en place d'un plan de prévention des violences, incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement, dans tous les établissements scolaires.

Article D.411-2 du code de l'éducation : il prévoit également que le conseil d'école doit entreprendre des démarches de prévention des violences et du harcèlement,

Les enjeux du programme pHARe

Doter toutes les écoles d'un plan de prévention structuré et efficient.

Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire.

pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.

Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

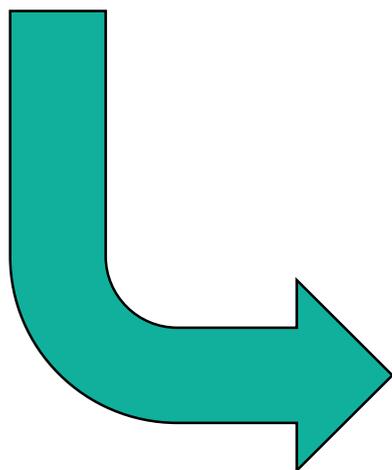
Les huit piliers :

- **Mesurer** le climat scolaire
- **Eduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- **Former** une communauté protectrice, de professionnels et de personnels (repérer les situations de harcèlement et les traiter)
- **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement
- **Associer** les parents et les partenaires et communiquer
- **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (conseil d'école)
- **Suivre l'impact** des actions
- **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources

La charte d'engagement des écoles

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET PRIMAIRES SIGNERONT UNE CHARTE PAR LE BIAIS DE LAQUELLE ELLES S'ENGAGERONT À :

- à mettre en place le programme pour 2 ans ;
- formaliser un protocole de traitement, présenté au conseil d'école et explicité aux familles, aux élèves, et aux personnels ;
- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents ;
- participer aux temps forts du programme ;
- organiser 10 heures d'apprentissages par an pour les élèves du CP au CM2.



Le harcèlement, quésaco ?



Une définition générale du terme « harcèlement »

Le harcèlement est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leur camarade qui est dans l'incapacité à se défendre dans ce contexte précis. (Source Eduscol)



Quiz actif sur le harcèlement

J'ai déjà rencontré une situation de harcèlement dans mon école.

Il existe des profils d'élèves harcelés.

Il existe des profils d'élèves harceleurs.

Les harceleurs ont toujours une intention de nuire.

Faut-il punir un élève harceleur ?

Impliquer les parents permet de mettre fin à la situation de harcèlement.

Harcèlement : le juste mot ?

En désignant le phénomène par un terme assez fort et identique à celui que l'on utilise pour évoquer la violence entre adultes, on prend un double risque:

Risque de plaquer sur le monde des enfants et des adolescents ce que l'on sait du harcèlement entre adultes

Risque de laisser aux professionnels la possibilité de se demander si « *c'est bien du harcèlement* »

N'attendons pas que cela devienne du harcèlement !

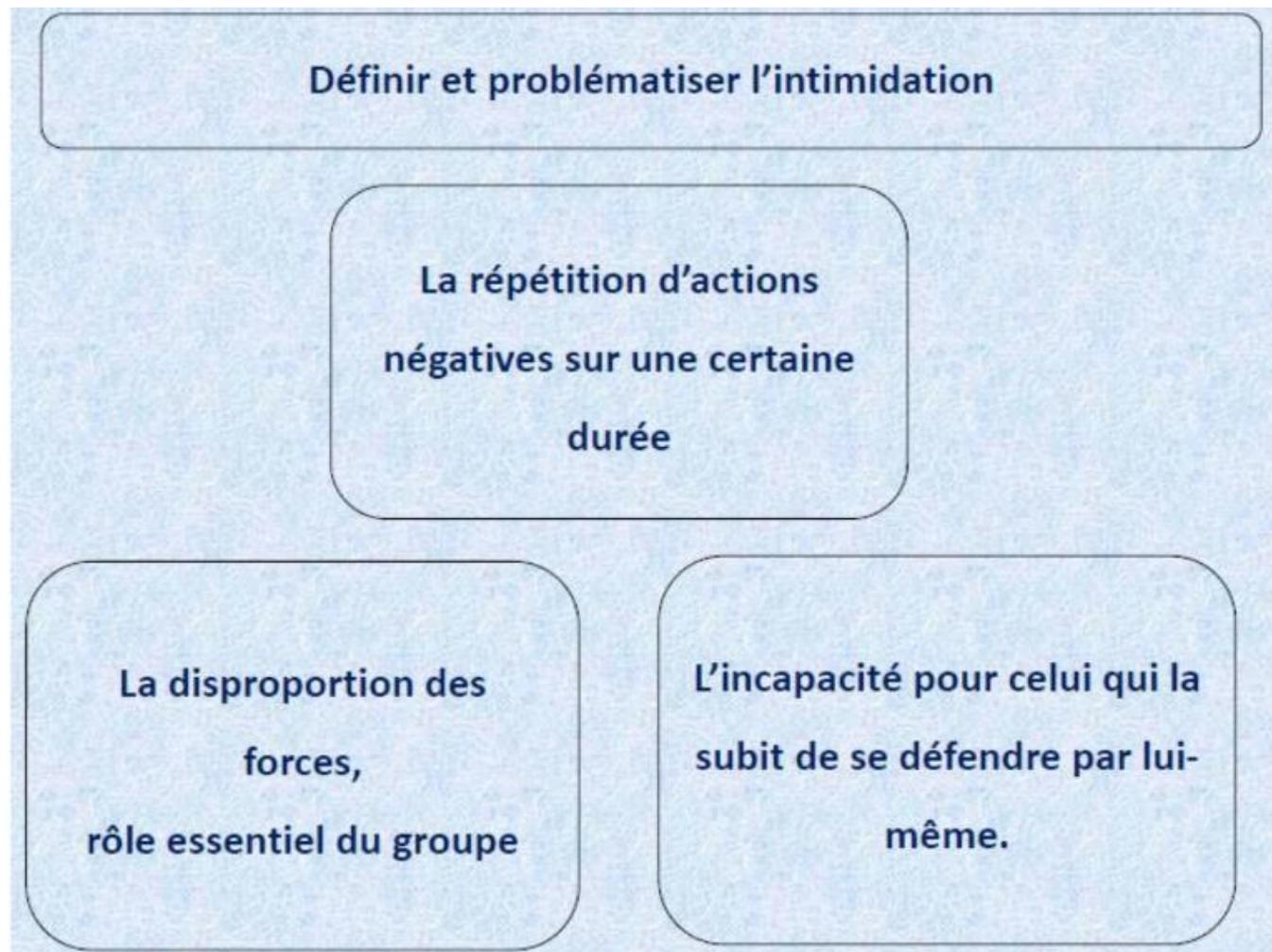
**Soyons attentifs
aux petites choses,**

**aux surnoms, aux moqueries,
aux élèves isolés...**

**Ne plaçons jamais un élève
en situation d'être moqué.**

vers la méthode de préoccupation partagée (MPP)

Harcèlement vs intimidation, au-delà du débat sémantique



Deux éléments essentiels ne doivent jamais être perdus de vue:

Le rôle du groupe :

- Pourquoi un élève participe-t-il à une intimidation?
- Parce qu'il est agressif et méchant ou parce qu'il est incapable de s'affranchir de la puissance du groupe ?
- Bullying ou mobbing?

La dimension contextuelle :

- On n'est pas cible ou auteur de l'intimidation dans l'absolu mais en raison d'un contexte.
- C'est le contexte qui crée l'intimidation plus que la personnalité des individus.